

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de €. 167 346 010,26
Siège social : Zone Industrielle Portuaire
Route du Quai Minéralier
13270 Fos-sur-Mer
417 491 982 R.C.S. SALON DE PROVENCE

(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2026****DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025****TROISIEME DÉCISION**

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 324.877.457 euros, de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	324.877.457 euros
Au compte « Report à nouveau »	710.980 euros
Ramenant ainsi le compte « Report à nouveau » de -710.980 euros à 0 euro,	
Le solde	324.166.477 euros
- à hauteur de 60.000.000 euros à titre de dividendes, soit environ 2,8181 euros par action ;	
- à hauteur de 264.166.477 euros au poste « Report à nouveau » lequel s'élève ainsi à 264.166.477 euros.	

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société seraient de 426.462.835 euros.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 non éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 60.000.000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Ce dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Simplified joint stock company
with a share capital of €. 167,346,010.26
Registered office: Zone Industrielle Portuaire
Route du Quai Minéralier
13270 Fos-sur-Mer
417 491 982 R.C.S. SALON DE PROVENCE

(the "Company")

**MINUTES OF THE SOLE SHAREHOLDER'S DECISIONS
DATED JUNE 30, 2026****DECISION ON THE ALLOCATION OF THE RESULT
for the financial year ending December 31, 2025****THIRD DECISION**

The Sole Shareholder, on the proposal of the President of the Company, decides to allocate the profit for the financial year ended December 31, 2025, amounting to EUR 324,877,457, as follows:

Profit for the year	EUR 324,877,457
To the "Retained earnings" account: EUR 710,980	
Thus bringing the "Retained earnings" account from EUR -710,980 to EUR 0,	
The balance	EUR 324,166,477
- in the amount of EUR 60,000,000 as dividends, i.e. approximately EUR 2.8181 per share;	
- in the amount of EUR 264,166,477 to the "Retained earnings" account, which will consequently amount to EUR 264,166,477.	

Taking this allocation into account, the Company's equity would amount to EUR 426,462,835.

The amount of income distributed in respect of the year ended December 31, 2025, not eligible for the 40% allowance provided for in Article 158, 3-2° of the French General Tax Code amounts to EUR 60,000,000, i.e. all the dividends distributed.

The dividend will be payable at the registered office on as of today.

In accordance with the law, the Sole Shareholder notes that no dividend has been distributed in respect of the last three financial years.

Extrait certifié conforme

Le Président

M. Jean-Philippe CIAVALDINI

Signé par :


D7E0033F80C544A...



Lyondellbasell Holdings France SAS
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025

Certifiés conformes

Le Président
Jean-Philippe Ciavaldini

Signé par :


D7E0033F80C544A...

SOMMAIRE

	Pages
BILAN	
Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat (en liste)	5
ANNEXE	
1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	7
1.1. Présentation de la société	7
1.2. Activité de la société	7
1.3. Faits marquants de la société	8
1.4. Opération significative de cession de participations affectant les comptes de l'exercice	11
2. Règles et méthodes comptables	14
2.1. Base de préparation des comptes sociaux	14
2.2. Changement de réglementation comptable	14
2.3. Principales méthodes comptables	15
3. Tableaux de l'annexe	19
3.1. Tableau des immobilisations	20
3.2. Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et corporelle	20
3.3. Détail des dépréciations	20
3.4. Liste des filiales et participations	22
3.5. État des échéances des créances et dettes	23
3.6. Provisions	24
3.7. Charges et produits exceptionnels	25
3.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	25
3.9. Engagements de crédit-bail	25
4. Notes sur le bilan et le compte de résultat	26
4.1. Actif immobilisé	26
4.2. Actif circulant	29
4.3. Capitaux propres	30
4.4. Dettes	32
4.5. Parties liées	33
4.6. Charges et produits d'exploitation et résultat financier	34
4.7. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	36
4.8. Engagements financiers	36
4.9. Opérations non inscrites au bilan	37
5. Autres informations	37

SOMMAIRE (suite)

	Pages
5.1. Informations sur les dirigeants	37
5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	37
5.3. Événements postérieurs à la clôture	37

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement (II)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles :				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières ⁽¹⁾ :				
Participations	2 318 313 208	2 073 536 298	244 776 910	245 085 193
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	238 231 145	238 231 145
Total de l'actif immobilisé (III)	2 556 574 384	2 073 566 329	483 008 055	483 316 338
(1) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Créances ⁽²⁾:				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	56 291 418	-	56 291 418	408 750 563
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme et jetons détenus	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
Total de l'actif circulant (IV)	56 291 418	-	56 291 418	408 750 563
Primes de remboursement des emprunts (VI)	-	-	-	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	-	-	-	3 132
Frais d'émission des emprunts (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 612 865 802	2 073 566 329	539 299 473	892 070 033
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN PASSIF

	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€
Capital (dont versé : 103 716 001€)	103 716 001	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Ecart d'équivalence	-	-
Réserves:		
Réserve légale	52 638 711	52 638 711
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(710 980)	(480 858 582)
Résultats de l'exercice (bénéfice ou (perte))	324 877 457	(152 852 405)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	5 941 646	5 941 646
Total des capitaux propres (I)	486 462 835	125 972 330
Provisions pour risques	10 762 385	719 993 825
Total des provisions (II)	10 762 385	719 993 825
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 962	129 706
Dettes fiscales et sociales	-	204 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	41 923 154	45 769 500
Produits constatés d'avance	-	-

BILAN PASSIF

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Total des dettes ⁽¹⁾ (III)	42 068 116	46 103 877
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	6 137	1
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	539 299 473	892 070 033
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	-	-
(2) Dont emprunts participatifs	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Montant net du chiffre d'affaires	-	-
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 132	3
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	5 029 571	1 654
Total des produits d'exploitation (I)	5 032 703	1 657
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	264 652	283 952
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires	-	-
Cotisations sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	5 029 564	3 132
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-	-
Autres charges	3 141	12
Total des charges d'exploitation (II)	5 297 357	287 096
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	(264 654)	(285 439)
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	-	-
- Redevances de crédit-bail immobilier	-	-

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	183 099 299	231 279 813
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾	-	-
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	9 399 878	8 809 594
Reprises sur dépréciations et provisions	799 336 864	12 598 641
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des produits financiers (V)	991 836 041	252 688 048
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	667 000 005	443 424 469
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	12 636	422 780
Différences négatives de change	-	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	20 042	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des charges financières (VI)	667 032 683	443 847 249
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	324 803 358	(191 159 201)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	324 538 704	(191 444 640)
Produits exceptionnels (VII)	-	-
Charges exceptionnelles (VIII)	-	4 852
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	(4 852)
Participation des salariés aux résultats (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(338 753)	(38 597 087)
Total des produits (I+III+V+VII)	996 868 744	252 689 705
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	671 991 287	405 542 110
BÉNÉFICE OU (PERTE)	324 877 457	(152 852 405)
(2) Dont produits concernant les entités liées	192 499 177	240 089 407
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	12 636	422 780

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice**1.1. Présentation de la société**

Lyondellbasell Holdings France SAS a été créée le 16 novembre 2010. C'est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, Oxyfuels et de commercialisation de Polyoléfines. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France (LBHF) proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 est de 539 299 473€ euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 324 877 457€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Activité de la sociétéOpération Lancaster

En date du 1er avril 2008, LBHF finalisait l'acquisition auprès du groupe Shell du site pétrochimique de Berre l'Etang (Bouches du Rhône), des actifs et activités commerciales qui y sont associés.

D'un point de vue juridique, la société a acquis les titres composant le capital social de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures, une entité chargée de la commercialisation et de la distribution de produits pétroliers, elle-même actionnaire unique de la Compagnie Pétrochimique de Berre, entité propriétaire des actifs industriels situés sur le site pétrochimique de Berre l'Etang, de la raffinerie (dont la cessation définitive d'activité a été notifiée le 7 novembre 2014) et des unités chimiques avals mais aussi de certains actifs logistiques associés.

Depuis cette acquisition, le groupe LyondellBasell est l'opérateur du site de Berre l'Etang (cf. Note 1.4).

1.3. Faits marquants de la société

Versement de dividendes

En 2025, la société n'a pas procédé au versement de dividendes.

En 2025, la société a perçu des dividendes de Lyondell Chimie France à hauteur de 183 M€.

Contexte économique et géopolitique

L'exercice 2025 s'inscrit dans un environnement économique caractérisé par un niveau élevé d'incertitude lié à la conjoncture macroéconomique mondiale et aux tensions géopolitiques persistantes. En particulier, les tensions au Moyen-Orient, incluant les risques de déstabilisation de la région, ont renforcé la volatilité des marchés énergétiques et des matières premières. Ces éléments contribuent à une visibilité réduite sur l'évolution des coûts de production et des chaînes d'approvisionnement. Ces tensions sont susceptibles d'entraîner une volatilité accrue des prix du pétrole, du gaz et des intrants pétrochimiques, des perturbations des flux commerciaux internationaux, notamment via certaines routes stratégiques d'approvisionnement, ainsi qu'une augmentation des coûts logistiques et d'assurance liés au transport maritime. Plus largement, l'instabilité géopolitique peut également résulter de conflits armés, de sanctions économiques, de restrictions commerciales ou de mesures protectionnistes mises en œuvre par certains États. Ces facteurs peuvent affecter la disponibilité et le coût des matières premières et de l'énergie, la fluidité des chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'accès à certains marchés ou partenaires commerciaux. En outre, ces tensions peuvent avoir des effets indirects sur la demande en produits industriels, en influençant la conjoncture économique globale et le niveau d'activité des clients du groupe. Dans ce contexte, le groupe suit attentivement l'évolution de ces risques et adapte ses dispositifs de gestion des approvisionnements et de couverture des risques afin de limiter leurs impacts potentiels.

Par ailleurs, l'économie européenne demeure affectée par une croissance modérée, un environnement industriel contraint et des coûts énergétiques durablement plus élevés que dans d'autres régions du monde. Dans ce contexte, les activités industrielles et pétrochimiques du groupe évoluent dans un environnement marqué par une demande globalement atone, des pressions concurrentielles accrues, et une volatilité significative des prix de vente et des intrants.

Caractéristiques sectorielles

Les activités des filiales françaises du groupe s'inscrivent dans des marchés industriels cycliques, sensibles aux variations de l'offre et de la demande ainsi qu'aux évolutions des conditions économiques globales. Ces marchés ont historiquement connu des cycles alternant des phases de tension sur l'offre conduisant à une amélioration des marges, et des périodes de surcapacité caractérisées par une baisse des taux d'utilisation des équipements industriels, des prix et des marges. Les fluctuations des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que les évolutions des conditions économiques mondiales, contribuent à accentuer cette volatilité et peuvent avoir un impact significatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie.

Principaux facteurs de risque

Les sociétés du groupe sont exposées à plusieurs risques structurels communs :

Volatilité des coûts de production :

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part essentielle des coûts. Leur évolution dépend notamment des marchés internationaux et peut ne pas être intégralement répercutée dans les prix de vente, entraînant une pression sur les marges.

Risque géopolitique et d'approvisionnement :

Les tensions internationales, notamment au Moyen-Orient, ainsi que les perturbations logistiques ou les évolutions réglementaires, peuvent affecter l'approvisionnement en matières premières ou en énergie et entraîner des surcoûts ou des interruptions d'activité.

Concurrence internationale :

Les acteurs situés dans des zones disposant d'un avantage coût sur les intrants (notamment énergie et matières premières) renforcent la pression concurrentielle sur les producteurs européens.

Risque de marché :

Les variations de la demande, combinées à la volatilité des prix, peuvent entraîner des fluctuations importantes des résultats d'exploitation.

Risques financiers :

Les filiales du groupe sont exposées aux risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité, gérés de manière centralisée au niveau du groupe.

Évolutions stratégiques du groupe

Dans un contexte de marché dégradé et afin d'améliorer sa rentabilité à long terme, le groupe LyondellBasell a engagé une revue stratégique de certains de ses actifs européens. Dans ce cadre, le groupe a annoncé en juin 2025 la conclusion d'un accord ainsi que l'entrée en négociations exclusives avec un tiers, Aequita, en vue de la cession d'un périmètre d'actifs comprenant notamment plusieurs entités européennes, dont certaines filiales françaises. Cette opération s'inscrit dans une démarche de recentrage des activités du groupe et de réallocation du capital vers des actifs jugés stratégiques. La transaction a fait l'objet d'un avancement significatif au cours de l'exercice 2025 avec la signature de l'acte de cession le 29 octobre 2025 et a conduit, au 1^{er} mai 2026, à la réalisation effective de la cession des actifs concernés (cf. Note 1.4.1). Préalablement à cette cession, les sociétés concernées ont procédé à une revue de la valeur de leurs actifs, tenant compte des conditions de marché et des paramètres de valorisation associés au processus de transaction (cf. Note 1.4.2).

Activité I&D - Lyondell Chimie France (LCF) :

La société a poursuivi son activité industrielle en 2025 dans un environnement marqué par une volatilité accrue des marchés, notamment sur les prix de l'énergie et des matières premières. Le niveau d'activité est resté globalement stable, mais la rentabilité a été impactée par une baisse des prix de vente sur certaines lignes de produits, et une pression accrue sur les marges unitaires.

Activité O&P - APS :

La société évolue dans un environnement de marché dégradé, caractérisé par une pression significative sur les marges, des conditions de concurrence accrues et une demande insuffisante sur certains segments de marché. Dans ce cadre, les actifs opérationnels des filiales ont fait l'objet de dépréciations dans le prolongement de la revue stratégique des actifs européens du groupe.

Contrôle fiscal

Pas de redressements notifiés en 2025 ayant un impact sur résultat groupe en 2026.

1.4. Opération significative de cession de participations affectant les comptes de l'exercice

1.4.1. Description de l'opération

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, LyondellBasell Industries Holdings B.V., qui fait partie du groupe LyondellBasell, a signé un contrat de cession (« Contrat ») portant sur la cession de certaines activités européennes, y compris les filiales françaises de la Société. Aux termes de ce Contrat, la Société a cédé la propriété des filiales françaises concernées le 1er mai 2026 qui est la date de réalisation de la cession (« Closing Date »).

Cette opération comprend à la fois un « Contrat d'achat et de vente » et un « Contrat de transfert confirmatoire français » spécifique aux filiales françaises de la Société, qui définissent les modalités de détermination du prix de vente final, y compris les mécanismes d'ajustement postérieurs à la « Closing Date » ainsi que les clauses d'indemnisation et de compensation entre les parties.

Les filiales de la Société concernées par la transaction sont les suivantes ;

- Basell Polyoléfines France SAS,
- LyondellBasell Services France SAS,
- Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, et
- Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS.

Le transfert effectif de la propriété des participations concernées a été finalisé le 1er mai 2026. Par conséquent, à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, la cession n'était pas encore finalisée et les actions des filiales restaient comptabilisées à l'actif du bilan de la Société. Ces participations sont inscrites au bilan pour une valeur brute totale de 1 991 642 milliers d'euros, répartie comme suit :

- Basell Polyoléfines France : 1 017 400 milliers d'euros,
- LyondellBasell Services France : 114 783 milliers d'euros,
- Compagnie Pétrochimique de Berre : 190 216 milliers d'euros, et
- Compagnie de Distribution des Hydrocarbures : 669 243 milliers d'euros.

Ces participations étaient intégralement dépréciées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et restent maintenues à l'actif de la Société pour une valeur comptable nulle dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1.4.2. Mécanismes de détermination du prix et ajustements post-closing

Le prix de vente initial effectif à la « Closing Date » est fixé à 1 € par filiale. Le prix de vente définitif dépend de l'établissement des états financiers à la « Closing Date » et des ajustements connexes, notamment en ce qui concerne ;

- la trésorerie,
- la dette nette,
- et les besoins en fonds de roulement.

Ces ajustements sont déterminés au niveau global de la transaction sur la base de comptes servant à l'établissement des comptes consolidés du Groupe en IFRS au moment de la « Closing Date » de la transaction (« les Comptes »), puis répartis entre les différentes entités vendeuses (y compris la Société) conformément aux termes contractuels, ce qui peut donner lieu à des mécanismes de compensation entre les entités vendeuses du Groupe. Contractuellement, ces ajustements de prix doivent être établis et proposés par l'acheteur lors de l'établissement des « Comptes » (au plus tard 90 jours après la clôture).

À la clôture de l'exercice, une analyse des clauses contractuelles et des estimations disponibles a permis d'identifier, pour la Société, une exposition brute correspondant à l'existence d'une obligation d'indemnisation à verser d'un montant de 110 millions d'euros. Toutefois, cette estimation ne constitue pas, à ce jour, une base suffisamment fiable pour refléter un ajustement dans les états financiers établis conformément aux principes comptables français. Les travaux en cours concernant l'établissement des « Comptes » à la « Closing Date » par le Groupe indiquent que les mécanismes d'ajustement de prix et de répartition entre les entités cédantes du Groupe sont susceptibles de modifier substantiellement cette exposition estimée initiale. En particulier, les estimations préliminaires des ajustements post-clôture pourraient finalement conduire, pour le périmètre français, à une situation nette plus favorable, même après prise en compte des mécanismes de compensation entre les entités cédantes. La fourchette potentielle entre ces deux estimations — le montant initial et le montant final —, combinée au fait que les « Comptes » n'ont pas encore été établis ni remis par l'acquéreur conformément aux dispositions contractuelles, indique un niveau élevé d'incertitude quant à la direction et à l'ampleur de l'ajustement final du prix de cession. Cette volatilité résulte du contexte économique international au cours du premier semestre 2026. Ces développements récents n'étaient pas prévisibles au 31 décembre 2025. Ils rendent le prix final estimé de la transaction hautement incertain à la « Closing Date ».

Toutefois, ces estimations restent préliminaires et ne sont pas encore définitives à ce stade. Les « Comptes », dont dépend la détermination finale des ajustements et donc du prix de vente définitif, sont en cours d'établissement et feront l'objet d'une approbation par les parties une fois finalisés.

Par conséquent, en l'absence d'éléments probants suffisants pour évaluer de manière fiable, à la « Closing Date » le montant du prix de cession définitif et des ajustements associés :

(i) La direction n'a comptabilisé aucun impact lié à ces mécanismes dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; elle n'est pas en mesure, à ce stade, de déterminer de manière fiable les ajustements de prix à la « Closing Date » ni le prix de cession définitif. Aucun impact lié à ces mécanismes n'a été comptabilisé dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette position reflète l'application du principe de prudence et des règles de comptabilisation des actifs et des passifs prévues par les normes comptables françaises, dans un contexte où l'existence d'un droit de recevoir ou d'une obligation de payer, ainsi que leur montant, restent incertains et ne sont pas définitivement établis ;

(ii) Compte tenu des considérations qui précèdent, la direction a maintenu à zéro la valeur comptable nette des participations dans les filiales cédées ; ces participations, d'un montant total de 1 991 642 milliers d'euros, avaient déjà fait l'objet d'une dépréciation totale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La plus-value de cession sera comptabilisée dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026, sur la base du prix de vente définitif qui sera déterminé lors de la finalisation des « Comptes » et de l'approbation par les parties.

1.4.3. Opérations de financement et de restructuration intragroupe (apport du cédant)

Dans le cadre de cette opération, la Société a également pris part à des opérations intragroupe visant à préparer l'activité cédée, notamment par le biais de mécanismes de financement.

Ces opérations avaient pour objectif de garantir que l'activité cédée dispose d'une trésorerie suffisante pour rembourser ses dettes conformément aux dispositions contractuelles.

Dans ce contexte, la Société a pris part à une série d'apports en capital en aval, effectués par les entités holding du groupe au profit des filiales opérationnelles françaises.

En particulier, en 2025, la Société a reçu un apport en capital d'environ 35,61 millions d'euros de la part de ses sociétés mères indirectes et a ensuite procédé à des augmentations de capital en numéraire au profit de ses filiales françaises au cours de l'exercice 2025 (notamment BPO France pour 520 millions d'euros, LBSF pour 88 millions d'euros et CDH pour 59 millions d'euros) dans le but d'ajuster leurs niveaux de trésorerie aux niveaux cibles définis contractuellement.

Ces apports ont été déterminés sur la base des niveaux de trésorerie estimés à la date de clôture et consistent en des mécanismes de « complément » destinés à atteindre les niveaux de trésorerie requis à la date de cession.

Certaines de ces opérations ont été accompagnées, au niveau des filiales françaises, de réductions de capital visant à absorber des pertes antérieures, sans incidence sur le niveau global des capitaux propres.

Ces opérations sont de nature strictement intragroupe et n'ont aucune incidence sur l'activité cédée, ce qui se reflète dans les mécanismes de détermination du prix de cession décrits ci-dessus.

1.4.4. Traitement comptable

Participations

Conformément aux règles comptables françaises applicables aux participations, la Société a revu la valeur comptable nette de ses titres dans les entités concernées afin de les aligner sur leur valeur recouvrable estimée, déterminée selon les termes de l'opération. La direction a estimé que la valeur recouvrable des participations comprises dans le périmètre cédé restait nulle, ce qui a donné lieu à des provisions supplémentaires liées aux opérations sur capital susmentionnées.

Chapitre 2. Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

2.1.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Indépendance des exercices,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique des transferts de charges,
- ainsi que la présentation des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités rétrospectivement.

Incidences du changement sur les comptes de l'exercice 2025

2.2.1. Nouvelle définition du résultat exceptionnel

À compter du 1er janvier 2025, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- les écritures d'origine exclusivement fiscale,
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu,
- ainsi que les corrections d'erreurs, à l'exception de celles imputées directement en capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du règlement, étaient comptabilisées en résultat exceptionnel.

En conséquence :

- les cessions et mises au rebut d'immobilisations non liées à un événement majeur et inhabituel sont comptabilisées en résultat d'exploitation,
- les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont comptabilisées en résultat d'exploitation,
- les amendes et pénalités sont comptabilisées en résultat d'exploitation lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel.

L'impact est limité dans la mesure où la société n'a pas d'opérations exceptionnelles sur les exercices antérieurs.

2.2.2. Suppression de la technique des transferts de charges

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le reclassement d'opérations précédemment comptabilisées en produits d'exploitation dans d'autres postes de produits ou de charges.

En particulier :

- les refacturations sont désormais comptabilisées en chiffre d'affaires,
- les indemnités d'assurance sont comptabilisées en autres produits d'exploitation,
- les indemnités et avantages liés au personnel sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

L'impact est non significatif.

2.2.3. Bilan et Compte de Résultat arrêtés et publiés au 31.12.2024

Le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés le 31 décembre 2024 sont joints à la fin de l'annexe des comptes annuels.

2.3. Principales méthodes comptables

La société applique les règlements CRC 2004-06, relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

2.3.1. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés à la valeur des titres de participation et sont amortis sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition pour les besoins fiscaux (amortissements dérogatoires).

Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur de marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.3.2. Créances et dettes d'exploitation

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur recouvrable.

2.3.3. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company (cf. note 2.3.4.) suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Du fait du rôle de holding de la Société, les écarts de conversion, provisionnés ou réalisés, sont relatifs à des flux financiers et comptabilisés en résultat financier.

2.3.4. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.3.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

- (i) pertes de change latentes
- (ii) contrôles fiscaux et sociaux
- (iii) situations nettes négatives des filiales.

2.3.6. Intégration fiscale

LyondellBasell Holdings France SAS est tête du groupe d'intégration fiscal constitué des sociétés suivantes : Basell Polyoléfines France SAS, LyondellBasell Services France SAS, Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS, Lyondell Chimie France, Basell Sales and Marketing (succursale française), Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI), Basell Arabie Investissements (BAI) et les sociétés Schulman suivantes : Elian SAS, A Schulman Plastics SAS et A Schulman SAS.

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.3.7. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

2.3.8. Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes de l'ensemble consolidé au niveau de :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Ventilation des augmentations		Ventilation des diminutions		Fin d'exercice €
		Virements	Entrées	Sorties		
		De poste à poste €	Acquisitions €	Cessions €	Mises hors service €	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Droits au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-	-	-
Installations complexes spécialisées	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	1 681 338 209	-	667 000 006	30 025 006	-	2 318 313 208
Prêts	55 362 269	-	-	55 362 269	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	-	-	-	-	30 031
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	-	-	-	238 231 145
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 974 961 654	-	667 000 006	85 387 275	-	2 556 574 384
TOTAL GENERAL	1 974 961 654	-	667 000 006	85 387 275	-	2 556 574 384

3.2. Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et corporelle

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux coûts d'emprunt incorporés dans le coût des immobilisations doit être présenté. La société n'ayant pas capitalisé de coûts d'emprunt au cours de l'exercice, ce tableau n'est pas applicable.

3.3. Détail des dépréciations

Lyondellbasell Holdings France SAS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Début d'exercice €	Dotations €	Reprises €	Fin d'exercice €
Dépréciations sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Dépréciations sur immobilisations financières	1 491 645 316	667 000 005	85 078 992	2 073 566 329
TOTAL GÉNÉRAL	1 491 645 316	667 000 005	85 078 992	2 073 566 329

3.4. Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Capital K€	Capitaux Propres (autres que le capital) K€	Quote-part du capital détenue (en %) %	Valeur comptable des titres détenus (Brute) K€	Valeur comptable des titres détenus (Nette) K€	Prêts et avances consentis non remboursés K€	Montant des cautions et avals donnés K€	Chiffre d'affaire hors taxes du dernier exercice K€	Résultat du dernier exercice clos K€	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice K€	Observations
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
Filiales (plus de 50%)											
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures*	497 470	(497 469)	100,00%	669 243	-	-	-	143	(2 144)	-	
Compagnie Pétrochimique de Berre*	11 759	(92 553)	100,00%	190 216	-	-	-	561	(39 322)	-	
Basell Polyoléfines France*	233 251	(256 693)	100,00%	1 017 400	-	-	-	1 236 298	(65 201)	-	
Lyondell Chimie France	40 565	140 069	100,00%	124 376	124 376	-	-	1 179 668	63 306	183 099	
LyondellBasell Services France SAS*	9 515	(102 517)	100,00%	114 783	-	-	-	353 000	(26 781)	-	
A. Schulman SAS	3 795	736	100,00%	31 902	3 187	-	-	-	27	-	
A. Schulman Plastics SAS	500	17 030	100,00%	86 565	86 565	-	-	153 213	2 302	-	
Elian SAS	3 065	19 331	100,00%	53 180	-	-	-	20 203	(2 989)	-	
A. Schulman Inc. Ltd	34	13 769	100,00%	30 648	30 648	-	-	39 869	(1 330)	-	

(*) Filiales du périmètre cédé

3.5. État des échéances des créances et dettes**3.5.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Etat : impôts et taxes diverses	18 707 795	18 707 795	-
Groupe et associés	32 554 059	32 554 059	-
Débiteurs divers	5 029 564	5 029 564	-
TOTAL GÉNÉRAL	56 291 418	56 291 418	-

3.5.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	144 962	144 962	-	-
Autres dettes	41 923 154	41 923 154	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	42 068 116	42 068 116	-	-

3.6. Provisions

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	5 941 646
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	5 941 646	-	-	-	5 941 646
Provisions pour litiges	-	5 029 564	-	-	5 029 564
Provisions pour pertes de change	3 132	-	3 132	-	-
Autres provisions pour risques et charges	719 990 693	-	714 257 871	-	5 732 821
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	719 993 825	5 029 564	714 261 003	-	10 762 385
Sur titres de participation	1 436 283 047	667 000 005	29 716 723	-	2 073 566 329
Autres provisions pour dépréciation	55 362 269	-	55 362 269	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 491 645 316	667 000 005	85 078 992	-	2 073 566 329
TOTAL GÉNÉRAL	2 217 580 787	672 029 569	799 339 995	-	2 090 270 360

3.7. Charges et produits exceptionnels

	31 décembre 2025 €	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-	(2 930 719)	-
Autres produits / charges exceptionnels	-	(4 852)	(769)
TOTAL	-	(2 935 571)	(769)

3.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente du groupe intégré s'analyse comme suit au 31 décembre 2025:

Les déficits générés en 2024 ont constitué des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale, portant le solde d'ouverture à 325 889 K€. En 2025, un déficit supplémentaire de 28 311 K€ a été généré, portant le montant des pertes reportables à un total à 354 200 K€.

Le résultat fiscal 2025 du groupe étant déficitaire, aucun impôt n'est comptabilisé.

3.9. Engagements de crédit-bail

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux engagements de crédit-bail doit être communiqué. La société ne dispose d'aucun contrat de crédit-bail en cours ; ce tableau n'est pas applicable.

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Détail des immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont composées de :

- **Titres de participation :**

Les titres de participation des filiales figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Certains titres sont partiellement ou totalement dépréciés.

Les variations en valeur brute et valeur nette des titres de participation s'analysent comme suit :

	Début d'exercice €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	610 243 282	59 000 000	-	669 243 282
Compagnie Pétrochimique de Berre	190 215 552	-	-	190 215 552
Basell Polyoléfines France	497 400 000	520 000 005	-	1 017 400 005
Lyondell Chimie France	154 375 600	-	30 000 006	124 375 594
Lyondellbasell Services France SAS	26 783 154	88 000 000	-	114 783 154
A. Schulman SAS	31 902 130	-	-	31 902 130
A. Schulman Plastics SAS	86 565 492	-	-	86 565 492
Elian SAS	53 179 648	-	-	53 179 648
AS Europe Verwaltung GmbH	25 000	-	25 000	-
A. Schulman Inc. Ltd	30 648 351	-	-	30 648 351
A. Schulman Plastics BV	30 031	-	-	30 031
Total valeurs brutes	1 681 368 240	667 000 005	30 025 006	2 318 343 239
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	(610 243 282)	(59 000 000)	-	(669 243 282)
Compagnie Pétrochimique de Berre	(190 215 552)	-	-	(190 215 552)
Lyondellbasell Services France SAS	(26 783 154)	(88 000 000)	-	(114 783 154)
A. Schulman SAS	(28 714 657)	-	-	(28 714 657)
Basell Polyoléfines France	(497 400 000)	(520 000 005)	-	(1 017 400 005)
Elian SAS	(53 179 648)	-	-	(53 179 648)
A. Schulman Plastics BV	(30 031)	-	-	(30 031)
A. Schulman Inc. Ltd	(29 716 723)	-	(29 716 723)	-
Total provisions pour dépréciation	(1 436 283 047)	(667 000 005)	(29 716 723)	(2 073 566 329)
Total valeurs nettes	245 085 193	-	308 283	244 776 910

Recapitalisation des filiales et dépréciation des participations

Au cours de l'exercice, la société LBHF a procédé à des apports en numéraire au profit de sociétés du groupe fiscal présentant des capitaux propres déficitaires (Cf Note 1.4). Ces opérations ont entraîné une augmentation de la valeur brute des titres de participation pour les montants suivants :

- Compagnie de Distribution des Hydrocarbures : 59 000 K€
- Basell Polyoléfines France : 520 000 K€
- LyondellBasell Services France SAS : 88 000 K€

Toutefois, à l'issue des tests de perte de valeur réalisés, ces titres ont été intégralement dépréciés pour des montants équivalents aux apports effectués.

En conséquence, ces opérations sont sans impact sur la valeur nette des titres de participation inscrits à l'actif, tout en contribuant au renforcement de la situation financière des filiales concernées.

Cette recapitalisation a été partiellement financée par une réduction de capital de la société LCF à hauteur de 30 000 K€.

• **Prêts**

Les prêts s'analysent comme suit en valeur brute et en valeur nette :

	valeur brute €	31/12/2025 Dépréciation €	Valeur nette
	valeur brute €	31/12/2024 Dépréciation €	Valeur nette
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	54 629 994	(54 629 994)	-
Prêt Compagnie Pétrochimique de Berre	723 419	(723 419)	-
Intérêts sur prêt	8 857	(8 857)	-
TOTAL	55 362 270	(55 362 270)	-

Le 30 septembre 2025, les financements accordés à CDH et CPB sous forme de crédits revolving sont arrivés à échéance.

Au 31 décembre 2025, l'ensemble des soldes afférents à ces financements a été intégralement remboursé.

En conséquence, les dépréciations constituées sur ces créances ont été reprises en totalité sur l'exercice.

• **Autres immobilisations financières**

	Début d'exercice €	Acquisitions €	Cessions €	Fin d'exercice
Lyondell France Holding (LFH)	238 231 145	-	-	238 231 145
TOTAL	238 231 145	-	-	238 231 145

Elles correspondent aux malis techniques résultant des opérations de TUP et alloués à LCF et à A.Schulman Holding France (cf. Note 1.2).

Le mali de fusion de 238 M€ généré par la TUP de LFH en novembre 2019 reste inchangé et a été testé au travers de la valorisation de LCF.

4.2. Actif circulant**4.2.1. Autres créances**

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 :

	Au 31/12/2025 €	Au 31/12/2024 €
Créances fiscales	28 954	32 283
Comptes courants-groupe	32 554 059	344 292 797
Autres créances diverses	23 708 405	64 425 483
TOTAL	56 291 418	408 750 563

Les autres créances au 31 décembre 2025 sont à moins d'un an.

Elles se composent principalement :

- Du compte courant groupe pour un montant de 3 M€
- Du compte courant d'intégration fiscale pour un montant de 29.5 M€
- Des créances fiscales au titre de l'acompte d'IS 2025 de 6.2 M€ et du produit à recevoir de 12.3 M€ concernant LCF.
- D'une créance pour litige de 5 M€ avec Shell.

Concernant les prix de transfert, le 19 décembre 2022, la société LCF a demandé l'ouverture d'une procédure amiable couvrant l'exercice fiscal 2019 afin de résoudre une situation de double imposition avec la société LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas), en relation avec la politique de prix de transfert appliqués avec cette entité pour rémunérer les actifs détenus et les risques et les fonctions assumés par ces deux entités dans le processus de fabrication des produits de la gamme I&D.

Un accord amiable a été conclu par les autorités compétentes françaises et néerlandaises sur la base de la méthode du partage des profits résiduels. Cet accord a été accepté par les sociétés concernées à la fin de l'année 2024.

En accord avec les deux autorités, cette méthode sera étendue aux exercices 2020 à 2023 et fera l'objet d'accords amiables répliqués sur ces années.

Comptablement, ces accords se sont traduits au 31 décembre 2024 par la reconnaissance d'un produit d'impôt sur les sociétés à recevoir de 45.7 M€ au titre des périodes passées concernées. LBHF a donc constitué à ce titre une créance envers l'administration fiscale et une dette vis-à-vis de LCF au titre de la rétrocession de ce produit. Pour l'exercice 2024, fiscalement et en accord avec les deux autorités, la correction a été effectuée dans la liasse fiscale de LCF par la réintégration extra-comptable de la charge de redevance historiquement calculée par le groupe et la déduction extra-comptable de la valeur du service intragroupe à acquitter par la LYONDELL CHIMIE France à la LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas) en application de cette méthode de profit résiduel agréée par les autorités.

Une demande d'APA a été déposée pour confirmer l'application de cette méthode pour les années 2025-2029. En accord avec les deux autorités, cet APA devrait rapidement être validé dans les mêmes termes que pour la méthode appliquée de 2019 à 2024.

En 2025, une correction a été apportée au calcul afin de tenir compte des déficits reportables de LBHF, entraînant une réduction de la créance d'impôt à recevoir de 22 M€. À cela s'ajoute un remboursement de 11,2 M€ au titre de l'exercice 2019, portant ainsi la créance totale au 31 décembre 2025 à 12,3 M€.

4.3. Capitaux propres

4.3.1. Capital social

4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2024 €	Affectation du résultat €	Augmentation / Diminution de capital €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	Au 31/12/2025 €
Capital souscrit appelé versé	701 102 960	-	(597 386 959)	-	-	-	103 716 001
Réserve légale	52 638 711	-	-	-	-	-	52 638 711
Report à nouveau	(480 858 582)	(152 852 405)	633 000 007	-	-	-	(710 981)
Résultat de l'exercice	(152 852 405)	152 852 405	-	-	-	324 877 458	324 877 458
Provisions réglementées							
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	-	-	5 941 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES	125 972 330	-	35 613 048	-	-	324 877 458	486 462 835

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2024.

Le 30 juin 2025, l'assemblée générale d'approbation des comptes a décidé de :

- l'allocation du résultat de l'exercice 2024, soit (152 852) K€ au report à nouveau.

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition incorporés à la valeur des titres.

En date du 31 octobre 2025, les associés se sont réunis afin de décider (cf. Note 1.4) :

- d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 35 613 047,92 €, réalisée par élévation de la valeur nominale des actions à 7,86 € ;
- d'une réduction du capital social d'un montant de 633 000 006,72 €, par absorption du poste « report à nouveau ».

4.3.3. Provisions pour risques et charges

Le poste « Autres provisions pour risques et charges » comprend principalement les provisions liées aux situations nettes négatives, notamment celles des sociétés de Berre : CPB, CDH, BPO et LBSF (cf. note 4.1.1).

À la suite des opérations de financement et de réorganisation intra-groupe (cf. note 1.4.3), une reprise de provision pour situations nettes négatives a été constatée au 31 décembre 2025 pour l'ensemble des sociétés de Berre, à hauteur de 700 M€, en complément de la provision pour dépréciation des titres et des prêts. (cf. note 4.1.1).

4.4. Dettes

4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	Au 31/12/2025 €	Au 31/12/2024 €
Fournisseurs factures non parvenues	144 962	129 706
TOTAL	144 962	129 706

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

- Le poste factures non parvenues comporte essentiellement des factures d'honoraires.

4.4.2. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	Au 31/12/2025 €	Au 31/12/2024 €
Compte groupe intégration fiscale	41 629 212	45 716 202
Compte groupe LYBFC	293 942	53 298
TOTAL	41 923 154	45 769 500

LBHF présente une dette d'intégration fiscale vis à vis de la société Lyondell Chimie France au titre de la restitution de l'impôt sur les sociétés, résultant de la procédure amiable relative aux prix de transfert, couvrant les exercices fiscaux de 2019 à 2023 (cf note 4.2.1.)

Les autres dettes sont à échéance à moins d'1 an.

LBHF n'affiche pas de dette d'IS au 31 décembre 2025.

4.5. Parties liées

La société n'a réalisé au cours de l'exercice que des opérations avec des parties liées conclues dans des conditions normales de marché. En conséquence, les informations détaillées prévues par la réglementation ne sont pas requises et aucun tableau spécifique n'est présenté en annexe.

4.6. Charges et produits d'exploitation et résultat financier**4.6.1. Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 35 723€, sur l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes €
Honoraires afférents à la certification des comptes	30 923
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	4 800
TOTAL	35 723

4.6.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est une charge de (264 654€) et se compose principalement des coûts d'honoraires pour 284 K€.

4.6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est un produit net de 324 823 400€, il s'analyse de la façon suivante :
Les charges financières d'un montant de (667 012 641€) sont composées des éléments suivants :

	31 décembre 2025 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	667 000 005
Intérêts et charges assimilées	12 636
TOTAL	667 012 641

Au 31 décembre 2025, les dotations financières d'un montant de 667 000 005€ sont composées des éléments suivants :

- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation pour un total de 667M€ (cf. Note 4.1.1) :
 - o CDH pour 59 000 000 €
 - o BPO pour 520 000 005 €
 - o LBSF pour 88 000 000 €.

Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 12 636€ correspondent aux intérêts du compte courant débiteur.

Les produits financiers d'un montant de 991 836 041€ sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2025 €
Produits	
Produits financiers de participations	183 099 299
Autres intérêts et produits assimilés	9 399 878
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	799 336 864
TOTAL	<u>991 836 041</u>

Au 31 décembre 2025, les produits financiers de participations d'un montant de 183 099 299€ sont composés des dividendes versés par Lyondell Chimie France au titre des résultat de l'année 2024. .

Les intérêts et produits assimilés d'un montant de 9 399 878€ correspondent aux intérêts générés par :

- les crédits revolver accordés à CPB et CDH pour 1 986 K€
- les intérêts des comptes courant créditeurs pour 7 414K€.

Les reprises de dépréciations et provisions d'un montant de 799 336 864€ sont composés des éléments suivants :

- reprise de provision pour dépréciation des prêts de CPB pour 54 639K€
- reprise de provision pour dépréciation des prêts de CDH pour 724 K€
- reprise de provision pour situation nette négative des sociétés de BERRE (CDH, CPB, BPO & LBSF) pour 699 747 K€
- reprise de provision pour situation nette négative d'Elian pour 14 511 K€
- reprise de provision pour dépréciation des Titres de A Schulman Inc pour 29 717 K€

Les provisions pour dépréciation des titres et des prêts font désormais l'objet d'une comptabilisation distincte dans les comptes 686 et 786, contrairement aux années précédentes où elles étaient compensées dans le compte de résultat.

4.7. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

Le résultat hors évaluations fiscales dérogatoires peut être présenté de la manière suivante en euros :

	2025 €
Résultat de l'exercice	324 877 457
- Impôt sur les bénéfices	(338 753)
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	324 538 704
Variation des provisions réglementées : amortissements dérogatoires & PPHP	-
Résultat hors dispositions fiscales	324 538 704

Le produit d'intégration fiscale de 29,6 M€ provient principalement de l'économie d'impôt générée par LCF, à hauteur de 27,2 M€. Par ailleurs, le résultat d'ensemble du groupe intégré ne donne lieu à aucun impôt sur les sociétés en 2025. Toutefois, ce produit est intégralement compensé par la dette d'IS de LBHF envers LCF d'un montant de 29.2M€, liée à l'ajustement du MAP 2019 & 2020-2023.

4.8. Engagements financiers

4.8.1. Engagements hors bilan

Néant

4.8.2. Dettes garanties par des sûretés réelles

Conformément au règlement ANC 2022-06, le tableau des dettes garanties par des sûretés réelles est requis par la réglementation comptable.

La société n'ayant consenti aucune sûreté réelle sur ses actifs, ce tableau n'est pas applicable.

4.9. Opérations non inscrites au bilan

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux opérations non inscrites au bilan doit être présenté. La société n'a conclu aucune opération de cette nature au cours de l'exercice ; ce tableau est par conséquent non applicable.

Chapitre 5. Autres informations**5.1. Informations sur les dirigeants****5.1.1. Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction**

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : LYONDELLBASELL INDUSTRIES N.V.
	Siège : Rotterdam (Pays-Bas)
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : https://www.lyondellbasell.com/
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : N/A
	Siège : N/A
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : N/A

5.3. Événements postérieurs à la clôture**Conflit en Iran**

Au cours du premier trimestre 2026, un conflit militaire a débuté au Moyen-Orient, impliquant les États-Unis, Israël et l'Iran, contribuant à renforcer l'incertitude géopolitique sur les marchés mondiaux. Ce conflit a suscité des préoccupations quant à d'éventuelles perturbations de la production et du transport de pétrole brut, de gaz naturel et de matières premières pétrochimiques dans la région. L'ampleur de l'impact de ce conflit, ainsi que des augmentations de coûts qui pourraient en découler, sur la performance opérationnelle ou financière du groupe dépendra des évolutions futures, qui demeurent incertaines et ne peuvent être anticipées à ce stade.

• Opérations de financement et de restructuration intragroupe (apport du cédant)

Les opérations décrites en Note 1.4.3 ont donné lieu à une deuxième chaîne de contributions en capital descendantes actées lors d'assemblées générales tenues le 31 mars 2026.

En particulier :

- la Société a reçu une contribution en capital d'un montant d'environ 63.6 millions d'euros de la part de ses sociétés mères indirectes ;
- elle a ensuite procédé à des apports en capital au profit de ses filiales françaises (notamment BPO France pour 40 M€, LBSF 6 M€, CPB 12 M€ et CDH 5 M€).

Certaines de ces opérations se sont accompagnées, au niveau des filiales françaises, de réductions de capital destinées à absorber des pertes antérieures, sans incidence sur le niveau global des capitaux propres.

Ces opérations s'inscrivent dans un cadre strictement intra-groupe et n'ont pas vocation à modifier la valeur économique globale du périmètre cédé, celle-ci étant reflétée dans les mécanismes de détermination du prix de cession décrits ci-dessus.

Les contributions reçues et versées au titre du mécanisme de « contribution du vendeur » avant la cession des participations se sont traduites à l'issue de l'assemblée générale du 31 mars 2026 par :

- une augmentation des capitaux propres de la Société (à hauteur des contributions reçues) de 63,63 millions d'euros,
- et une augmentation de la valeur des titres détenues par LBHF au titre des contributions versées à ses filiales, ce qui a entraîné une dépréciation correspondante.

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1 681 338 209	1 436 253 016	245 085 193	274 801 916
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	-	-
Prêts	55 362 269	55 362 269	-	-
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	238 231 145	238 231 145
Total immobilisations financières:	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061
ACTIF IMMOBILISE	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total disponibilités et divers:	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	3 132	-	3 132	3
TOTAL GÉNÉRAL	2 383 715 349	1 491 645 316	892 070 033	734 992 664

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 701 102 960€)	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	52 638 711	52 638 711
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	(480 858 582)	104 644 688
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (perte)	(152 852 405)	(585 503 271)
Total situation nette:	120 030 684	272 883 088
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	5 941 646	5 941 646
CAPITAUX PROPRES	125 972 330	278 824 734
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	719 993 825	327 258 463
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	719 993 825	327 258 463
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	127 728 133
Total dettes financières :	-	127 728 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
€	€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Total dettes d'exploitation:

129 706	216 907
204 671	865 778
334 377	1 082 685

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Total dettes diverses:

-	-
45 769 500	96 996
45 769 500	96 996

COMPTES DE RÉGULARISATION

Produits constatés d'avance

-	-
---	---

DETTES

46 103 877	128 907 814
-------------------	--------------------

Ecart de conversion passif

1	1 653
---	-------

TOTAL GÉNÉRAL

892 070 033	734 992 664
--------------------	--------------------

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	-	-	-	-
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	-	-	-	-
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	628 554
Autres produits			1 654	247
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 657	628 801
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			283 952	371 070
Total charges externes:			283 952	371 070
Impôts, taxes et versements assimilés			-	962
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Total charges de personnel:			-	-
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			-	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-	-
Dotations aux provisions			3 132	3
Total dotations d'exploitation:			3 132	3
Autres charges			12	2 555
CHARGES D'EXPLOITATION			287 096	374 590
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(285 439)	254 211

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	231 279 813	211 334 154
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	8 809 594	5 280 341
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 598 641	3 539 001
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	252 688 048	220 153 496
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	443 424 469	859 767 464
Intérêts et charges assimilées	422 780	4 571 827
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	443 847 249	864 339 291
RÉSULTAT FINANCIER	(191 159 201)	(644 185 795)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(191 444 640)	(643 931 584)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 852	769
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 852	769
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 852)	(769)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(38 597 087)	(58 429 082)
TOTAL DES PRODUITS	252 689 705	220 782 297
TOTAL DES CHARGES	405 542 110	806 285 568
PERTE	(152 852 405)	(585 503 271)



LyondellBasell Holdings France S.A.S.

Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'associé unique
LyondellBasell Holdings France S.A.S.
ZIP de Fos /Caban
Route du quai Minéralier
BP 80201
13775 Fos-sur-Mer Cedex

Opinion avec réserve

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LyondellBasell Holdings France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Sous la réserve décrite dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion avec réserve

Motivation de la réserve

Comme indiqué dans la note 1.4 « Opération significative de cession de participations affectant les comptes de l'exercice » de l'annexe aux comptes annuels, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société a participé au contrat de cession signé par le groupe Lyondellbasell (ci-après, le Groupe) portant notamment sur les filiales françaises Basell Polyoléfines France, LyondellBasell Services France, Compagnie Pétrochimique de Berre et Compagnie de Distribution des Hydrocarbures. Le transfert effectif de propriété de ces filiales est intervenu postérieurement à la clôture, à la date du 1er mai 2026 (ci-après, la « Closing Date »).

Comme mentionné à la note 1.4.2 « Mécanismes de détermination du prix et ajustements post-closing », le prix de vente définitif est déterminé au niveau global de la transaction sur la base de comptes servant à l'établissement des comptes consolidés du Groupe en IFRS à la « Closing Date » (ci-après, les « Comptes ») et de mécanismes d'ajustements connexes, notamment au titre de la trésorerie, de la dette nette et du besoin en fonds de roulement ainsi que de leur répartition entre les différentes entités vendeuses. À la date d'arrêté des comptes, ces « Comptes » sont en cours d'établissement et doivent encore faire l'objet d'une approbation par les parties ; les estimations disponibles font apparaître une amplitude significative, pouvant conduire soit à une indemnisation à verser par la Société, soit à une indemnisation à recevoir dans un contexte économique et géopolitique international très incertain au premier semestre 2026.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10,
place de la Joliette, CS 81525, 13567 Marseille Cedex 2*

En conséquence, nous n'avons pas été en mesure d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés nous permettant d'apprécier la valeur recouvrable des titres de participations des filiales concernées d'une valeur brute totale de 1 991 642 milliers d'euros et dépréciés en totalité, ni d'apprécier si un actif, un passif, un produit ou une charge devait être comptabilisé dans les comptes annuels au 31 décembre 2025 au titre de ces mécanismes d'ajustement du prix de cession, ni d'en évaluer le montant le cas échéant.

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.2 « Changement de réglementation comptable » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthodes comptables relatif à la première application du règlement ANC n°2022-06.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, outre le point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les titres de participation des filiales non cédées sont évalués à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.3.1 « Immobilisations financières » de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

A l'exception de l'incidence éventuelle du point décrit dans la partie « Fondement de l'opinion avec réserve », nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons par ailleurs qu'en raison de la réception tardive de certains documents, nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais statutaires.

Fait à Marseille, le 29 juin 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Cédric MINARRO

Cédric Minarro



Lyondellbasell Holdings France SAS
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2025

SOMMAIRE

	Pages
BILAN	
Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat (en liste)	5
ANNEXE	
1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	7
1.1. Présentation de la société	7
1.2. Activité de la société	7
1.3. Faits marquants de la société	8
1.4. Opération significative de cession de participations affectant les comptes de l'exercice	11
2. Règles et méthodes comptables	14
2.1. Base de préparation des comptes sociaux	14
2.2. Changement de réglementation comptable	14
2.3. Principales méthodes comptables	15
3. Tableaux de l'annexe	19
3.1. Tableau des immobilisations	20
3.2. Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et corporelle	20
3.3. Détail des dépréciations	20
3.4. Liste des filiales et participations	22
3.5. État des échéances des créances et dettes	23
3.6. Provisions	24
3.7. Charges et produits exceptionnels	25
3.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	25
3.9. Engagements de crédit-bail	25
4. Notes sur le bilan et le compte de résultat	26
4.1. Actif immobilisé	26
4.2. Actif circulant	29
4.3. Capitaux propres	30
4.4. Dettes	32
4.5. Parties liées	33
4.6. Charges et produits d'exploitation et résultat financier	34
4.7. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	36
4.8. Engagements financiers	36
4.9. Opérations non inscrites au bilan	37
5. Autres informations	37

SOMMAIRE (suite)

	Pages
5.1. Informations sur les dirigeants	37
5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société	37
5.3. Événements postérieurs à la clôture	37

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé (I)	-	-	-	-
Frais d'établissement (II)	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles :				
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations corporelles :				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	-	-	-	-
Immobilisations financières ⁽¹⁾ :				
Participations	2 318 313 208	2 073 536 298	244 776 910	245 085 193
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	-	-
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	238 231 145	238 231 145
Total de l'actif immobilisé (III)	2 556 574 384	2 073 566 329	483 008 055	483 316 338
(1) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN ACTIF

	Montant Brut 31 décembre 2025	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€	€	€
Stocks et en-cours :				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production	-	-	-	-
Produits finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Créances ⁽²⁾:				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	56 291 418	-	56 291 418	408 750 563
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Valeurs mobilières de placement :				
Actions propres	-	-	-	-
Autres titres	-	-	-	-
Instruments financiers à terme et jetons détenus	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
Total de l'actif circulant (IV)	56 291 418	-	56 291 418	408 750 563
Primes de remboursement des emprunts (VI)	-	-	-	-
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Actif (VII)	-	-	-	3 132
Frais d'émission des emprunts (V)	-	-	-	-
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I + II + III + IV + V + VI + VII)	2 612 865 802	2 073 566 329	539 299 473	892 070 033
(2) Dont à moins d'un an	-	-	-	-

BILAN PASSIF

	Net 31 décembre 2025	Net 31 décembre 2024
	€	€
Capital (dont versé : 103 716 001€)	103 716 001	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation	-	-
Ecart d'équivalence	-	-
Réserves:		
Réserve légale	52 638 711	52 638 711
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres réserves	-	-
Report à nouveau	(710 980)	(480 858 582)
Résultats de l'exercice (bénéfice ou (perte))	324 877 457	(152 852 405)
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	5 941 646	5 941 646
Total des capitaux propres (I)	486 462 835	125 972 330
Provisions pour risques	10 762 385	719 993 825
Total des provisions (II)	10 762 385	719 993 825
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	144 962	129 706
Dettes fiscales et sociales	-	204 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Autres dettes	41 923 154	45 769 500
Produits constatés d'avance	-	-

BILAN PASSIF

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Total des dettes ⁽¹⁾ (III)	42 068 116	46 103 877
Écarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (IV)	6 137	1
TOTAL GENERAL DU PASSIF (I + II + III + IV)	539 299 473	892 070 033
(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	-	-
(2) Dont emprunts participatifs	-	-

COMPTE DE RÉSULTAT

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Montant net du chiffre d'affaires	-	-
Production stockée	-	-
Production immobilisée	-	-
Subventions	-	-
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	3 132	3
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	-
Autres produits	5 029 571	1 654
Total des produits d'exploitation (I)	5 032 703	1 657
Charges d'exploitation :		
Achats de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-
Variation de stocks	-	-
Autres achats et charges externes ⁽¹⁾	264 652	283 952
Impôts, taxes et versements assimilés	-	-
Salaires	-	-
Cotisations sociales	-	-
Dotations aux amortissements et aux dépréciations :		
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations	-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	-	-
Dotations aux provisions	5 029 564	3 132
Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	-	-
Autres charges	3 141	12
Total des charges d'exploitation (II)	5 297 357	287 096
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I -II)	(264 654)	(285 439)
(1) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier	-	-
- Redevances de crédit-bail immobilier	-	-

	Net 31 décembre 2025 €	Net 31 décembre 2024 €
Quote-part de résultat sur opérations faites en commun :		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)	-	-
Produits financiers :		
De participation ⁽²⁾	183 099 299	231 279 813
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé ⁽²⁾	-	-
Autres intérêts et produits assimilés ⁽²⁾	9 399 878	8 809 594
Reprises sur dépréciations et provisions	799 336 864	12 598 641
Différences positives de change	-	-
Produits des cessions d'immobilisations financières	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des produits financiers (V)	991 836 041	252 688 048
Charges financières :		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	667 000 005	443 424 469
Intérêts et charges assimilées ⁽³⁾	12 636	422 780
Différences négatives de change	-	-
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées	20 042	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie	-	-
Total des charges financières (VI)	667 032 683	443 847 249
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	324 803 358	(191 159 201)
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV + V - VI)	324 538 704	(191 444 640)
Produits exceptionnels (VII)	-	-
Charges exceptionnelles (VIII)	-	4 852
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	-	(4 852)
Participation des salariés aux résultats (IX)	-	-
Impôts sur les bénéfices (X)	(338 753)	(38 597 087)
Total des produits (I+III+V+VII)	996 868 744	252 689 705
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	671 991 287	405 542 110
BÉNÉFICE OU (PERTE)	324 877 457	(152 852 405)
(2) Dont produits concernant les entités liées	192 499 177	240 089 407
(3) Dont intérêts concernant les entités liées	12 636	422 780

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice**1.1. Présentation de la société**

Lyondellbasell Holdings France SAS a été créée le 16 novembre 2010. C'est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, Oxyfuels et de commercialisation de Polyoléfines. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France (LBHF) proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 est de 539 299 473€ euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de 324 877 457€.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Activité de la sociétéOpération Lancaster

En date du 1er avril 2008, LBHF finalisait l'acquisition auprès du groupe Shell du site pétrochimique de Berre l'Etang (Bouches du Rhône), des actifs et activités commerciales qui y sont associés.

D'un point de vue juridique, la société a acquis les titres composant le capital social de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures, une entité chargée de la commercialisation et de la distribution de produits pétroliers, elle-même actionnaire unique de la Compagnie Pétrochimique de Berre, entité propriétaire des actifs industriels situés sur le site pétrochimique de Berre l'Etang, de la raffinerie (dont la cessation définitive d'activité a été notifiée le 7 novembre 2014) et des unités chimiques avals mais aussi de certains actifs logistiques associés.

Depuis cette acquisition, le groupe LyondellBasell est l'opérateur du site de Berre l'Etang (cf. Note 1.4).

1.3. Faits marquants de la société

Versement de dividendes

En 2025, la société n'a pas procédé au versement de dividendes.

En 2025, la société a perçu des dividendes de Lyondell Chimie France à hauteur de 183 M€.

Contexte économique et géopolitique

L'exercice 2025 s'inscrit dans un environnement économique caractérisé par un niveau élevé d'incertitude lié à la conjoncture macroéconomique mondiale et aux tensions géopolitiques persistantes. En particulier, les tensions au Moyen-Orient, incluant les risques de déstabilisation de la région, ont renforcé la volatilité des marchés énergétiques et des matières premières. Ces éléments contribuent à une visibilité réduite sur l'évolution des coûts de production et des chaînes d'approvisionnement. Ces tensions sont susceptibles d'entraîner une volatilité accrue des prix du pétrole, du gaz et des intrants pétrochimiques, des perturbations des flux commerciaux internationaux, notamment via certaines routes stratégiques d'approvisionnement, ainsi qu'une augmentation des coûts logistiques et d'assurance liés au transport maritime. Plus largement, l'instabilité géopolitique peut également résulter de conflits armés, de sanctions économiques, de restrictions commerciales ou de mesures protectionnistes mises en œuvre par certains États. Ces facteurs peuvent affecter la disponibilité et le coût des matières premières et de l'énergie, la fluidité des chaînes d'approvisionnement, ainsi que l'accès à certains marchés ou partenaires commerciaux. En outre, ces tensions peuvent avoir des effets indirects sur la demande en produits industriels, en influençant la conjoncture économique globale et le niveau d'activité des clients du groupe. Dans ce contexte, le groupe suit attentivement l'évolution de ces risques et adapte ses dispositifs de gestion des approvisionnements et de couverture des risques afin de limiter leurs impacts potentiels.

Par ailleurs, l'économie européenne demeure affectée par une croissance modérée, un environnement industriel contraint et des coûts énergétiques durablement plus élevés que dans d'autres régions du monde. Dans ce contexte, les activités industrielles et pétrochimiques du groupe évoluent dans un environnement marqué par une demande globalement atone, des pressions concurrentielles accrues, et une volatilité significative des prix de vente et des intrants.

Caractéristiques sectorielles

Les activités des filiales françaises du groupe s'inscrivent dans des marchés industriels cycliques, sensibles aux variations de l'offre et de la demande ainsi qu'aux évolutions des conditions économiques globales. Ces marchés ont historiquement connu des cycles alternant des phases de tension sur l'offre conduisant à une amélioration des marges, et des périodes de surcapacité caractérisées par une baisse des taux d'utilisation des équipements industriels, des prix et des marges. Les fluctuations des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que les évolutions des conditions économiques mondiales, contribuent à accentuer cette volatilité et peuvent avoir un impact significatif sur la rentabilité et les flux de trésorerie.

Principaux facteurs de risque

Les sociétés du groupe sont exposées à plusieurs risques structurels communs :

Volatilité des coûts de production :

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part essentielle des coûts. Leur évolution dépend notamment des marchés internationaux et peut ne pas être intégralement répercutée dans les prix de vente, entraînant une pression sur les marges.

Risque géopolitique et d'approvisionnement :

Les tensions internationales, notamment au Moyen-Orient, ainsi que les perturbations logistiques ou les évolutions réglementaires, peuvent affecter l'approvisionnement en matières premières ou en énergie et entraîner des surcoûts ou des interruptions d'activité.

Concurrence internationale :

Les acteurs situés dans des zones disposant d'un avantage coût sur les intrants (notamment énergie et matières premières) renforcent la pression concurrentielle sur les producteurs européens.

Risque de marché :

Les variations de la demande, combinées à la volatilité des prix, peuvent entraîner des fluctuations importantes des résultats d'exploitation.

Risques financiers :

Les filiales du groupe sont exposées aux risques de change, de taux d'intérêt et de liquidité, gérés de manière centralisée au niveau du groupe.

Évolutions stratégiques du groupe

Dans un contexte de marché dégradé et afin d'améliorer sa rentabilité à long terme, le groupe LyondellBasell a engagé une revue stratégique de certains de ses actifs européens. Dans ce cadre, le groupe a annoncé en juin 2025 la conclusion d'un accord ainsi que l'entrée en négociations exclusives avec un tiers, Aequita, en vue de la cession d'un périmètre d'actifs comprenant notamment plusieurs entités européennes, dont certaines filiales françaises. Cette opération s'inscrit dans une démarche de recentrage des activités du groupe et de réallocation du capital vers des actifs jugés stratégiques. La transaction a fait l'objet d'un avancement significatif au cours de l'exercice 2025 avec la signature de l'acte de cession le 29 octobre 2025 et a conduit, au 1^{er} mai 2026, à la réalisation effective de la cession des actifs concernés (cf. Note 1.4.1). Préalablement à cette cession, les sociétés concernées ont procédé à une revue de la valeur de leurs actifs, tenant compte des conditions de marché et des paramètres de valorisation associés au processus de transaction (cf. Note 1.4.2).

Activité I&D - Lyondell Chimie France (LCF) :

La société a poursuivi son activité industrielle en 2025 dans un environnement marqué par une volatilité accrue des marchés, notamment sur les prix de l'énergie et des matières premières. Le niveau d'activité est resté globalement stable, mais la rentabilité a été impactée par une baisse des prix de vente sur certaines lignes de produits, et une pression accrue sur les marges unitaires.

Activité O&P - APS :

La société évolue dans un environnement de marché dégradé, caractérisé par une pression significative sur les marges, des conditions de concurrence accrues et une demande insuffisante sur certains segments de marché. Dans ce cadre, les actifs opérationnels des filiales ont fait l'objet de dépréciations dans le prolongement de la revue stratégique des actifs européens du groupe.

Contrôle fiscal

Pas de redressements notifiés en 2025 ayant un impact sur résultat groupe en 2026.

1.4. Opération significative de cession de participations affectant les comptes de l'exercice

1.4.1. Description de l'opération

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025, LyondellBasell Industries Holdings B.V., qui fait partie du groupe LyondellBasell, a signé un contrat de cession (« Contrat ») portant sur la cession de certaines activités européennes, y compris les filiales françaises de la Société. Aux termes de ce Contrat, la Société a cédé la propriété des filiales françaises concernées le 1er mai 2026 qui est la date de réalisation de la cession (« Closing Date »).

Cette opération comprend à la fois un « Contrat d'achat et de vente » et un « Contrat de transfert confirmatoire français » spécifique aux filiales françaises de la Société, qui définissent les modalités de détermination du prix de vente final, y compris les mécanismes d'ajustement postérieurs à la « Closing Date » ainsi que les clauses d'indemnisation et de compensation entre les parties.

Les filiales de la Société concernées par la transaction sont les suivantes ;

- Basell Polyoléfines France SAS,
- LyondellBasell Services France SAS,
- Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, et
- Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS.

Le transfert effectif de la propriété des participations concernées a été finalisé le 1er mai 2026. Par conséquent, à la clôture de l'exercice au 31 décembre 2025, la cession n'était pas encore finalisée et les actions des filiales restaient comptabilisées à l'actif du bilan de la Société. Ces participations sont inscrites au bilan pour une valeur brute totale de 1 991 642 milliers d'euros, répartie comme suit :

- Basell Polyoléfines France : 1 017 400 milliers d'euros,
- LyondellBasell Services France : 114 783 milliers d'euros,
- Compagnie Pétrochimique de Berre : 190 216 milliers d'euros, et
- Compagnie de Distribution des Hydrocarbures : 669 243 milliers d'euros.

Ces participations étaient intégralement dépréciées au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et restent maintenues à l'actif de la Société pour une valeur comptable nulle dans les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

1.4.2. Mécanismes de détermination du prix et ajustements post-closing

Le prix de vente initial effectif à la « Closing Date » est fixé à 1 € par filiale. Le prix de vente définitif dépend de l'établissement des états financiers à la « Closing Date » et des ajustements connexes, notamment en ce qui concerne ;

- la trésorerie,
- la dette nette,
- et les besoins en fonds de roulement.

Ces ajustements sont déterminés au niveau global de la transaction sur la base de comptes servant à l'établissement des comptes consolidés du Groupe en IFRS au moment de la « Closing Date » de la transaction (« les Comptes »), puis répartis entre les différentes entités vendeuses (y compris la Société) conformément aux termes contractuels, ce qui peut donner lieu à des mécanismes de compensation entre les entités vendeuses du Groupe. Contractuellement, ces ajustements de prix doivent être établis et proposés par l'acheteur lors de l'établissement des « Comptes » (au plus tard 90 jours après la clôture).

À la clôture de l'exercice, une analyse des clauses contractuelles et des estimations disponibles a permis d'identifier, pour la Société, une exposition brute correspondant à l'existence d'une obligation d'indemnisation à verser d'un montant de 110 millions d'euros. Toutefois, cette estimation ne constitue pas, à ce jour, une base suffisamment fiable pour refléter un ajustement dans les états financiers établis conformément aux principes comptables français. Les travaux en cours concernant l'établissement des « Comptes » à la « Closing Date » par le Groupe indiquent que les mécanismes d'ajustement de prix et de répartition entre les entités cédantes du Groupe sont susceptibles de modifier substantiellement cette exposition estimée initiale. En particulier, les estimations préliminaires des ajustements post-clôture pourraient finalement conduire, pour le périmètre français, à une situation nette plus favorable, même après prise en compte des mécanismes de compensation entre les entités cédantes. La fourchette potentielle entre ces deux estimations — le montant initial et le montant final —, combinée au fait que les « Comptes » n'ont pas encore été établis ni remis par l'acquéreur conformément aux dispositions contractuelles, indique un niveau élevé d'incertitude quant à la direction et à l'ampleur de l'ajustement final du prix de cession. Cette volatilité résulte du contexte économique international au cours du premier semestre 2026. Ces développements récents n'étaient pas prévisibles au 31 décembre 2025. Ils rendent le prix final estimé de la transaction hautement incertain à la « Closing Date ».

Toutefois, ces estimations restent préliminaires et ne sont pas encore définitives à ce stade. Les « Comptes », dont dépend la détermination finale des ajustements et donc du prix de vente définitif, sont en cours d'établissement et feront l'objet d'une approbation par les parties une fois finalisés.

Par conséquent, en l'absence d'éléments probants suffisants pour évaluer de manière fiable, à la « Closing Date » le montant du prix de cession définitif et des ajustements associés :

(i) La direction n'a comptabilisé aucun impact lié à ces mécanismes dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025 ; elle n'est pas en mesure, à ce stade, de déterminer de manière fiable les ajustements de prix à la « Closing Date » ni le prix de cession définitif. Aucun impact lié à ces mécanismes n'a été comptabilisé dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2025. Cette position reflète l'application du principe de prudence et des règles de comptabilisation des actifs et des passifs prévues par les normes comptables françaises, dans un contexte où l'existence d'un droit de recevoir ou d'une obligation de payer, ainsi que leur montant, restent incertains et ne sont pas définitivement établis ;

(ii) Compte tenu des considérations qui précèdent, la direction a maintenu à zéro la valeur comptable nette des participations dans les filiales cédées ; ces participations, d'un montant total de 1 991 642 milliers d'euros, avaient déjà fait l'objet d'une dépréciation totale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La plus-value de cession sera comptabilisée dans les états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2026, sur la base du prix de vente définitif qui sera déterminé lors de la finalisation des « Comptes » et de l'approbation par les parties.

1.4.3. Opérations de financement et de restructuration intragroupe (apport du cédant)

Dans le cadre de cette opération, la Société a également pris part à des opérations intragroupe visant à préparer l'activité cédée, notamment par le biais de mécanismes de financement.

Ces opérations avaient pour objectif de garantir que l'activité cédée dispose d'une trésorerie suffisante pour rembourser ses dettes conformément aux dispositions contractuelles.

Dans ce contexte, la Société a pris part à une série d'apports en capital en aval, effectués par les entités holding du groupe au profit des filiales opérationnelles françaises.

En particulier, en 2025, la Société a reçu un apport en capital d'environ 35,61 millions d'euros de la part de ses sociétés mères indirectes et a ensuite procédé à des augmentations de capital en numéraire au profit de ses filiales françaises au cours de l'exercice 2025 (notamment BPO France pour 520 millions d'euros, LBSF pour 88 millions d'euros et CDH pour 59 millions d'euros) dans le but d'ajuster leurs niveaux de trésorerie aux niveaux cibles définis contractuellement.

Ces apports ont été déterminés sur la base des niveaux de trésorerie estimés à la date de clôture et consistent en des mécanismes de « complément » destinés à atteindre les niveaux de trésorerie requis à la date de cession.

Certaines de ces opérations ont été accompagnées, au niveau des filiales françaises, de réductions de capital visant à absorber des pertes antérieures, sans incidence sur le niveau global des capitaux propres.

Ces opérations sont de nature strictement intragroupe et n'ont aucune incidence sur l'activité cédée, ce qui se reflète dans les mécanismes de détermination du prix de cession décrits ci-dessus.

1.4.4. Traitement comptable

Participations

Conformément aux règles comptables françaises applicables aux participations, la Société a revu la valeur comptable nette de ses titres dans les entités concernées afin de les aligner sur leur valeur recouvrable estimée, déterminée selon les termes de l'opération. La direction a estimé que la valeur recouvrable des participations comprises dans le périmètre cédé restait nulle, ce qui a donné lieu à des provisions supplémentaires liées aux opérations sur capital susmentionnées.

Chapitre 2. Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

2.1.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Indépendance des exercices,
- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Changement de réglementation comptable

Le règlement ANC n° 2022-06, homologué le 30 décembre 2023, modifie le Plan Comptable Général et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Ce règlement modifie notamment :

- la définition du résultat exceptionnel,
- la suppression de la technique des transferts de charges,
- ainsi que la présentation des états financiers.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025 sont établis et présentés conformément aux dispositions de ce règlement.

Les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 n'ont pas été retraités rétrospectivement.

Incidences du changement sur les comptes de l'exercice 2025

2.2.1. Nouvelle définition du résultat exceptionnel

À compter du 1er janvier 2025, le résultat exceptionnel comprend :

- les produits et charges directement liés à un événement majeur et inhabituel,
- les écritures d'origine exclusivement fiscale,
- les changements de méthodes comptables comptabilisés en résultat lorsque leur traitement en capitaux propres est exclu,
- ainsi que les corrections d'erreurs, à l'exception de celles imputées directement en capitaux propres.

Ce changement entraîne le classement en résultat courant d'opérations qui, avant l'application du règlement, étaient comptabilisées en résultat exceptionnel.

En conséquence :

- les cessions et mises au rebut d'immobilisations non liées à un événement majeur et inhabituel sont comptabilisées en résultat d'exploitation,
- les quotes-parts de subventions d'investissement virées au résultat sont comptabilisées en résultat d'exploitation,
- les amendes et pénalités sont comptabilisées en résultat d'exploitation lorsqu'elles ne sont pas directement liées à un événement majeur et inhabituel.

L'impact est limité dans la mesure où la société n'a pas d'opérations exceptionnelles sur les exercices antérieurs.

2.2.2. Suppression de la technique des transferts de charges

La suppression de la technique des transferts de charges entraîne le reclassement d'opérations précédemment comptabilisées en produits d'exploitation dans d'autres postes de produits ou de charges.

En particulier :

- les refacturations sont désormais comptabilisées en chiffre d'affaires,
- les indemnités d'assurance sont comptabilisées en autres produits d'exploitation,
- les indemnités et avantages liés au personnel sont enregistrés en diminution des charges correspondantes.

L'impact est non significatif.

2.2.3. Bilan et Compte de Résultat arrêtés et publiés au 31.12.2024

Le bilan et le compte de résultat arrêtés et publiés le 31 décembre 2024 sont joints à la fin de l'annexe des comptes annuels.

2.3. Principales méthodes comptables

La société applique les règlements CRC 2004-06, relatif à la définition, à la comptabilisation et à l'évaluation des actifs, et CRC 2002-10 relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs.

2.3.1. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés à la valeur des titres de participation et sont amortis sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition pour les besoins fiscaux (amortissements dérogatoires).

Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur de marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.3.2. Créances et dettes d'exploitation

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur recouvrable.

2.3.3. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company (cf. note 2.3.4.) suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Du fait du rôle de holding de la Société, les écarts de conversion, provisionnés ou réalisés, sont relatifs à des flux financiers et comptabilisés en résultat financier.

2.3.4. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.3.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

- (i) pertes de change latentes
- (ii) contrôles fiscaux et sociaux
- (iii) situations nettes négatives des filiales.

2.3.6. Intégration fiscale

LyondellBasell Holdings France SAS est tête du groupe d'intégration fiscal constitué des sociétés suivantes : Basell Polyoléfines France SAS, LyondellBasell Services France SAS, Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS, Lyondell Chimie France, Basell Sales and Marketing (succursale française), Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI), Basell Arabie Investissements (BAI) et les sociétés Schulman suivantes : Elian SAS, A Schulman Plastics SAS et A Schulman SAS.

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.3.7. Notion de résultat courant et de résultat exceptionnel

En application des recommandations comptables, les éléments des activités ordinaires même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant sont repris dans le résultat courant.

Sont comptabilisés en résultat exceptionnel les produits et les charges directement liés à un événement majeur et inhabituel.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

2.3.8. Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes de l'ensemble consolidé au niveau de :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Ventilation des augmentations		Ventilation des diminutions		Fin d'exercice €
		Virements	Entrées	Sorties		
		De poste à poste	Acquisitions	Cessions	Mises hors service	
		€	€	€	€	
Frais d'établissement	-	-	-	-	-	-
Droits au bail	-	-	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	-	-	-	-	-
Terrains	-	-	-	-	-	-
Agencements et aménagements de terrains	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol propre	-	-	-	-	-	-
Constructions sur sol d'autrui	-	-	-	-	-	-
Installations générales	-	-	-	-	-	-
Installations complexes spécialisées	-	-	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-	-	-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	-	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	-	-	-	-	-	-
Titres de participation	1 681 338 209	-	667 000 006	30 025 006	-	2 318 313 208
Prêts	55 362 269	-	-	55 362 269	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	-	-	-	-	30 031
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	-	-	-	238 231 145
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 974 961 654	-	667 000 006	85 387 275	-	2 556 574 384
TOTAL GENERAL	1 974 961 654	-	667 000 006	85 387 275	-	2 556 574 384

3.2. Coûts d'emprunt incorporés dans les coûts d'acquisition ou de production des immobilisations incorporelles et corporelle

Conformément aux dispositions du règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux coûts d'emprunt incorporés dans le coût des immobilisations doit être présenté. La société n'ayant pas capitalisé de coûts d'emprunt au cours de l'exercice, ce tableau n'est pas applicable.

3.3. Détail des dépréciations

Lyondellbasell Holdings France SAS

Période du 01/01/2025 au 31/12/2025

	Début d'exercice €	Dotations €	Reprises €	Fin d'exercice €
Dépréciations sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Dépréciations sur immobilisations financières	1 491 645 316	667 000 005	85 078 992	2 073 566 329
TOTAL GÉNÉRAL	1 491 645 316	667 000 005	85 078 992	2 073 566 329

3.4. Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Capital K€	Capitaux Propres (autres que le capital) K€	Quote-part du capital détenue (en %) %	Valeur comptable des titres détenus (Brute) K€	Valeur comptable des titres détenus (Nette) K€	Prêts et avances consentis non remboursés K€	Montant des cautions et avals donnés K€	Chiffre d'affaire hors taxes du dernier exercice K€	Résultat du dernier exercice clos K€	Dividendes comptabilisés au cours de l'exercice K€	Observations
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS											
Filiales (plus de 50%)											
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures*	497 470	(497 469)	100,00%	669 243	-	-	-	143	(2 144)	-	
Compagnie Pétrochimique de Berre*	11 759	(92 553)	100,00%	190 216	-	-	-	561	(39 322)	-	
Basell Polyoléfines France*	233 251	(256 693)	100,00%	1 017 400	-	-	-	1 236 298	(65 201)	-	
Lyondell Chimie France	40 565	140 069	100,00%	124 376	124 376	-	-	1 179 668	63 306	183 099	
LyondellBasell Services France SAS*	9 515	(102 517)	100,00%	114 783	-	-	-	353 000	(26 781)	-	
A. Schulman SAS	3 795	736	100,00%	31 902	3 187	-	-	-	27	-	
A. Schulman Plastics SAS	500	17 030	100,00%	86 565	86 565	-	-	153 213	2 302	-	
Elian SAS	3 065	19 331	100,00%	53 180	-	-	-	20 203	(2 989)	-	
A. Schulman Inc. Ltd	34	13 769	100,00%	30 648	30 648	-	-	39 869	(1 330)	-	

(*) Filiales du périmètre cédé

3.5. État des échéances des créances et dettes**3.5.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Etat : impôts et taxes diverses	18 707 795	18 707 795	-
Groupe et associés	32 554 059	32 554 059	-
Débiteurs divers	5 029 564	5 029 564	-
TOTAL GÉNÉRAL	56 291 418	56 291 418	-

3.5.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	144 962	144 962	-	-
Autres dettes	41 923 154	41 923 154	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	42 068 116	42 068 116	-	-

3.6. Provisions

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	5 941 646
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	5 941 646	-	-	-	5 941 646
Provisions pour litiges	-	5 029 564	-	-	5 029 564
Provisions pour pertes de change	3 132	-	3 132	-	-
Autres provisions pour risques et charges	719 990 693	-	714 257 871	-	5 732 821
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	719 993 825	5 029 564	714 261 003	-	10 762 385
Sur titres de participation	1 436 283 047	667 000 005	29 716 723	-	2 073 566 329
Autres provisions pour dépréciation	55 362 269	-	55 362 269	-	-
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 491 645 316	667 000 005	85 078 992	-	2 073 566 329
TOTAL GÉNÉRAL	2 217 580 787	672 029 569	799 339 995	-	2 090 270 360

3.7. Charges et produits exceptionnels

	31 décembre 2025 €	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €
Valeur nette comptable des immobilisations sorties	-	(2 930 719)	-
Autres produits / charges exceptionnels	-	(4 852)	(769)
TOTAL	-	(2 935 571)	(769)

3.8. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente du groupe intégré s'analyse comme suit au 31 décembre 2025:

Les déficits générés en 2024 ont constitué des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale, portant le solde d'ouverture à 325 889 K€. En 2025, un déficit supplémentaire de 28 311 K€ a été généré, portant le montant des pertes reportables à un total à 354 200 K€.

Le résultat fiscal 2025 du groupe étant déficitaire, aucun impôt n'est comptabilisé.

3.9. Engagements de crédit-bail

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux engagements de crédit-bail doit être communiqué. La société ne dispose d'aucun contrat de crédit-bail en cours ; ce tableau n'est pas applicable.

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Détail des immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont composées de :

- **Titres de participation :**

Les titres de participation des filiales figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Certains titres sont partiellement ou totalement dépréciés.

Les variations en valeur brute et valeur nette des titres de participation s'analysent comme suit :

	Début d'exercice €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	610 243 282	59 000 000	-	669 243 282
Compagnie Pétrochimique de Berre	190 215 552	-	-	190 215 552
Basell Polyoléfines France	497 400 000	520 000 005	-	1 017 400 005
Lyondell Chimie France	154 375 600	-	30 000 006	124 375 594
Lyondellbasell Services France SAS	26 783 154	88 000 000	-	114 783 154
A. Schulman SAS	31 902 130	-	-	31 902 130
A. Schulman Plastics SAS	86 565 492	-	-	86 565 492
Elian SAS	53 179 648	-	-	53 179 648
AS Europe Verwaltung GmbH	25 000	-	25 000	-
A. Schulman Inc. Ltd	30 648 351	-	-	30 648 351
A. Schulman Plastics BV	30 031	-	-	30 031
Total valeurs brutes	1 681 368 240	667 000 005	30 025 006	2 318 343 239
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	(610 243 282)	(59 000 000)	-	(669 243 282)
Compagnie Pétrochimique de Berre	(190 215 552)	-	-	(190 215 552)
Lyondellbasell Services France SAS	(26 783 154)	(88 000 000)	-	(114 783 154)
A. Schulman SAS	(28 714 657)	-	-	(28 714 657)
Basell Polyoléfines France	(497 400 000)	(520 000 005)	-	(1 017 400 005)
Elian SAS	(53 179 648)	-	-	(53 179 648)
A. Schulman Plastics BV	(30 031)	-	-	(30 031)
A. Schulman Inc. Ltd	(29 716 723)	-	(29 716 723)	-
Total provisions pour dépréciation	(1 436 283 047)	(667 000 005)	(29 716 723)	(2 073 566 329)
Total valeurs nettes	245 085 193	-	308 283	244 776 910

Recapitalisation des filiales et dépréciation des participations

Au cours de l'exercice, la société LBHF a procédé à des apports en numéraire au profit de sociétés du groupe fiscal présentant des capitaux propres déficitaires (Cf Note 1.4). Ces opérations ont entraîné une augmentation de la valeur brute des titres de participation pour les montants suivants :

- Compagnie de Distribution des Hydrocarbures : 59 000 K€
- Basell Polyoléfines France : 520 000 K€
- LyondellBasell Services France SAS : 88 000 K€

Toutefois, à l'issue des tests de perte de valeur réalisés, ces titres ont été intégralement dépréciés pour des montants équivalents aux apports effectués.

En conséquence, ces opérations sont sans impact sur la valeur nette des titres de participation inscrits à l'actif, tout en contribuant au renforcement de la situation financière des filiales concernées.

Cette recapitalisation a été partiellement financée par une réduction de capital de la société LCF à hauteur de 30 000 K€.

• **Prêts**

Les prêts s'analysent comme suit en valeur brute et en valeur nette :

	valeur brute €	31/12/2025 Dépréciation €	Valeur nette
	valeur brute €	31/12/2024 Dépréciation €	Valeur nette
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	54 629 994	(54 629 994)	-
Prêt Compagnie Pétrochimique de Berre	723 419	(723 419)	-
Intérêts sur prêt	8 857	(8 857)	-
TOTAL	55 362 270	(55 362 270)	-

Le 30 septembre 2025, les financements accordés à CDH et CPB sous forme de crédits revolving sont arrivés à échéance.

Au 31 décembre 2025, l'ensemble des soldes afférents à ces financements a été intégralement remboursé.

En conséquence, les dépréciations constituées sur ces créances ont été reprises en totalité sur l'exercice.

• **Autres immobilisations financières**

	Début d'exercice €	Acquisitions €	Cessions €	Fin d'exercice
Lyondell France Holding (LFH)	238 231 145	-	-	238 231 145
TOTAL	238 231 145	-	-	238 231 145

Elles correspondent aux malis techniques résultant des opérations de TUP et alloués à LCF et à A.Schulman Holding France (cf. Note 1.2).

Le mali de fusion de 238 M€ généré par la TUP de LFH en novembre 2019 reste inchangé et a été testé au travers de la valorisation de LCF.

4.2. Actif circulant**4.2.1. Autres créances**

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2025 :

	Au 31/12/2025 €	Au 31/12/2024 €
Créances fiscales	28 954	32 283
Comptes courants-groupe	32 554 059	344 292 797
Autres créances diverses	23 708 405	64 425 483
TOTAL	56 291 418	408 750 563

Les autres créances au 31 décembre 2025 sont à moins d'un an.

Elles se composent principalement :

- Du compte courant groupe pour un montant de 3 M€
- Du compte courant d'intégration fiscale pour un montant de 29.5 M€
- Des créances fiscales au titre de l'acompte d'IS 2025 de 6.2 M€ et du produit à recevoir de 12.3 M€ concernant LCF.
- D'une créance pour litige de 5 M€ avec Shell.

Concernant les prix de transfert, le 19 décembre 2022, la société LCF a demandé l'ouverture d'une procédure amiable couvrant l'exercice fiscal 2019 afin de résoudre une situation de double imposition avec la société LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas), en relation avec la politique de prix de transfert appliqués avec cette entité pour rémunérer les actifs détenus et les risques et les fonctions assumés par ces deux entités dans le processus de fabrication des produits de la gamme I&D.

Un accord amiable a été conclu par les autorités compétentes françaises et néerlandaises sur la base de la méthode du partage des profits résiduels. Cet accord a été accepté par les sociétés concernées à la fin de l'année 2024.

En accord avec les deux autorités, cette méthode sera étendue aux exercices 2020 à 2023 et fera l'objet d'accords amiables répliqués sur ces années.

Comptablement, ces accords se sont traduits au 31 décembre 2024 par la reconnaissance d'un produit d'impôt sur les sociétés à recevoir de 45.7 M€ au titre des périodes passées concernées. LBHF a donc constitué à ce titre une créance envers l'administration fiscale et une dette vis-à-vis de LCF au titre de la rétrocession de ce produit. Pour l'exercice 2024, fiscalement et en accord avec les deux autorités, la correction a été effectuée dans la liasse fiscale de LCF par la réintégration extra-comptable de la charge de redevance historiquement calculée par le groupe et la déduction extra-comptable de la valeur du service intragroupe à acquitter par la LYONDELL CHIMIE France à la LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas) en application de cette méthode de profit résiduel agréée par les autorités.

Une demande d'APA a été déposée pour confirmer l'application de cette méthode pour les années 2025-2029. En accord avec les deux autorités, cet APA devrait rapidement être validé dans les mêmes termes que pour la méthode appliquée de 2019 à 2024.

En 2025, une correction a été apportée au calcul afin de tenir compte des déficits reportables de LBHF, entraînant une réduction de la créance d'impôt à recevoir de 22 M€. À cela s'ajoute un remboursement de 11,2 M€ au titre de l'exercice 2019, portant ainsi la créance totale au 31 décembre 2025 à 12,3 M€.

4.3. Capitaux propres

4.3.1. Capital social

4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2024 €	Affectation du résultat €	Augmentation / Diminution de capital €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	Au 31/12/2025 €
Capital souscrit appelé versé	701 102 960	-	(597 386 959)	-	-	-	103 716 001
Réserve légale	52 638 711	-	-	-	-	-	52 638 711
Report à nouveau	(480 858 582)	(152 852 405)	633 000 007	-	-	-	(710 981)
Résultat de l'exercice	(152 852 405)	152 852 405	-	-	-	324 877 458	324 877 458
Provisions réglementées							
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	-	-	5 941 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES	125 972 330	-	35 613 048	-	-	324 877 458	486 462 835

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2024.

Le 30 juin 2025, l'assemblée générale d'approbation des comptes a décidé de :

- l'allocation du résultat de l'exercice 2024, soit (152 852) K€ au report à nouveau.

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition incorporés à la valeur des titres.

En date du 31 octobre 2025, les associés se sont réunis afin de décider (cf. Note 1.4) :

- d'une augmentation de capital en numéraire d'un montant de 35 613 047,92 €, réalisée par élévation de la valeur nominale des actions à 7,86 € ;
- d'une réduction du capital social d'un montant de 633 000 006,72 €, par absorption du poste « report à nouveau ».

4.3.3. Provisions pour risques et charges

Le poste « Autres provisions pour risques et charges » comprend principalement les provisions liées aux situations nettes négatives, notamment celles des sociétés de Berre : CPB, CDH, BPO et LBSF (cf. note 4.1.1).

À la suite des opérations de financement et de réorganisation intra-groupe (cf. note 1.4.3), une reprise de provision pour situations nettes négatives a été constatée au 31 décembre 2025 pour l'ensemble des sociétés de Berre, à hauteur de 700 M€, en complément de la provision pour dépréciation des titres et des prêts. (cf. note 4.1.1).

4.4. Dettes

4.4.1. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	Au 31/12/2025 €	Au 31/12/2024 €
Fournisseurs factures non parvenues	144 962	129 706
TOTAL	144 962	129 706

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

- Le poste factures non parvenues comporte essentiellement des factures d'honoraires.

4.4.2. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2025 :

	Au 31/12/2025 €	Au 31/12/2024 €
Compte groupe intégration fiscale	41 629 212	45 716 202
Compte groupe LYBFC	293 942	53 298
TOTAL	41 923 154	45 769 500

LBHF présente une dette d'intégration fiscale vis à vis de la société Lyondell Chimie France au titre de la restitution de l'impôt sur les sociétés, résultant de la procédure amiable relative aux prix de transfert, couvrant les exercices fiscaux de 2019 à 2023 (cf note 4.2.1.)

Les autres dettes sont à échéance à moins d'1 an.

LBHF n'affiche pas de dette d'IS au 31 décembre 2025.

4.5. Parties liées

La société n'a réalisé au cours de l'exercice que des opérations avec des parties liées conclues dans des conditions normales de marché. En conséquence, les informations détaillées prévues par la réglementation ne sont pas requises et aucun tableau spécifique n'est présenté en annexe.

4.6. Charges et produits d'exploitation et résultat financier**4.6.1. Rémunération des commissaires aux comptes**

Le montant des honoraires comptabilisé au titre des diligences liées à la mission de contrôle légal des comptes annuels par le commissaire aux comptes s'élève à 35 723€, sur l'exercice.

Honoraires des commissaires aux comptes

	Commissaire aux comptes €
Honoraires afférents à la certification des comptes	30 923
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	4 800
TOTAL	35 723

4.6.2. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est une charge de (264 654€) et se compose principalement des coûts d'honoraires pour 284 K€.

4.6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est un produit net de 324 823 400€, il s'analyse de la façon suivante :
Les charges financières d'un montant de (667 012 641€) sont composées des éléments suivants :

	31 décembre 2025 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	667 000 005
Intérêts et charges assimilées	12 636
TOTAL	667 012 641

Au 31 décembre 2025, les dotations financières d'un montant de 667 000 005€ sont composées des éléments suivants :

- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation pour un total de 667M€ (cf. Note 4.1.1) :
 - o CDH pour 59 000 000 €
 - o BPO pour 520 000 005 €
 - o LBSF pour 88 000 000 €.

Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 12 636€ correspondent aux intérêts du compte courant débiteur.

Les produits financiers d'un montant de 991 836 041€ sont composés des éléments suivants :

	31 décembre 2025 €
Produits	
Produits financiers de participations	183 099 299
Autres intérêts et produits assimilés	9 399 878
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	799 336 864
TOTAL	<u>991 836 041</u>

Au 31 décembre 2025, les produits financiers de participations d'un montant de 183 099 299€ sont composés des dividendes versés par Lyondell Chimie France au titre des résultat de l'année 2024. .

Les intérêts et produits assimilés d'un montant de 9 399 878€ correspondent aux intérêts générés par :

- les crédits revolver accordés à CPB et CDH pour 1 986 K€
- les intérêts des comptes courant créditeurs pour 7 414K€.

Les reprises de dépréciations et provisions d'un montant de 799 336 864€ sont composés des éléments suivants :

- reprise de provision pour dépréciation des prêts de CPB pour 54 639K€
- reprise de provision pour dépréciation des prêts de CDH pour 724 K€
- reprise de provision pour situation nette négative des sociétés de BERRE (CDH, CPB, BPO & LBSF) pour 699 747 K€
- reprise de provision pour situation nette négative d'Elian pour 14 511 K€
- reprise de provision pour dépréciation des Titres de A Schulman Inc pour 29 717 K€

Les provisions pour dépréciation des titres et des prêts font désormais l'objet d'une comptabilisation distincte dans les comptes 686 et 786, contrairement aux années précédentes où elles étaient compensées dans le compte de résultat.

4.7. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

Le résultat hors évaluations fiscales dérogatoires peut être présenté de la manière suivante en euros :

	2025 €
Résultat de l'exercice	324 877 457
- Impôt sur les bénéfices	(338 753)
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	324 538 704
Variation des provisions réglementées : amortissements dérogatoires & PPHP	-
Résultat hors dispositions fiscales	324 538 704

Le produit d'intégration fiscale de 29,6 M€ provient principalement de l'économie d'impôt générée par LCF, à hauteur de 27,2 M€. Par ailleurs, le résultat d'ensemble du groupe intégré ne donne lieu à aucun impôt sur les sociétés en 2025. Toutefois, ce produit est intégralement compensé par la dette d'IS de LBHF envers LCF d'un montant de 29.2M€, liée à l'ajustement du MAP 2019 & 2020-2023.

4.8. Engagements financiers

4.8.1. Engagements hors bilan

Néant

4.8.2. Dettes garanties par des sûretés réelles

Conformément au règlement ANC 2022-06, le tableau des dettes garanties par des sûretés réelles est requis par la réglementation comptable.

La société n'ayant consenti aucune sûreté réelle sur ses actifs, ce tableau n'est pas applicable.

4.9. Opérations non inscrites au bilan

Conformément au règlement ANC 2022-06, un tableau relatif aux opérations non inscrites au bilan doit être présenté. La société n'a conclu aucune opération de cette nature au cours de l'exercice ; ce tableau est par conséquent non applicable.

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.2. Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés	
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : LYONDELLBASELL INDUSTRIES N.V.
	Siège : Rotterdam (Pays-Bas)
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : https://www.lyondellbasell.com/
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom : N/A
	Siège : N/A
	N° d'identification si entité française : N/A
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues : N/A

5.3. Événements postérieurs à la clôture

Conflit en Iran

Au cours du premier trimestre 2026, un conflit militaire a débuté au Moyen-Orient, impliquant les États-Unis, Israël et l'Iran, contribuant à renforcer l'incertitude géopolitique sur les marchés mondiaux. Ce conflit a suscité des préoccupations quant à d'éventuelles perturbations de la production et du transport de pétrole brut, de gaz naturel et de matières premières pétrochimiques dans la région. L'ampleur de l'impact de ce conflit, ainsi que des augmentations de coûts qui pourraient en découler, sur la performance opérationnelle ou financière du groupe dépendra des évolutions futures, qui demeurent incertaines et ne peuvent être anticipées à ce stade.

• Opérations de financement et de restructuration intragroupe (apport du cédant)

Les opérations décrites en Note 1.4.3 ont donné lieu à une deuxième chaîne de contributions en capital descendantes actées lors d'assemblées générales tenues le 31 mars 2026.

En particulier :

- la Société a reçu une contribution en capital d'un montant d'environ 63.6 millions d'euros de la part de ses sociétés mères indirectes ;
- elle a ensuite procédé à des apports en capital au profit de ses filiales françaises (notamment BPO France pour 40 M€, LBSF 6 M€, CPB 12 M€ et CDH 5 M€).

Certaines de ces opérations se sont accompagnées, au niveau des filiales françaises, de réductions de capital destinées à absorber des pertes antérieures, sans incidence sur le niveau global des capitaux propres.

Ces opérations s'inscrivent dans un cadre strictement intra-groupe et n'ont pas vocation à modifier la valeur économique globale du périmètre cédé, celle-ci étant reflétée dans les mécanismes de détermination du prix de cession décrits ci-dessus.

Les contributions reçues et versées au titre du mécanisme de « contribution du vendeur » avant la cession des participations se sont traduites à l'issue de l'assemblée générale du 31 mars 2026 par :

- une augmentation des capitaux propres de la Société (à hauteur des contributions reçues) de 63,63 millions d'euros,
- et une augmentation de la valeur des titres détenues par LBHF au titre des contributions versées à ses filiales, ce qui a entraîné une dépréciation correspondante.

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1 681 338 209	1 436 253 016	245 085 193	274 801 916
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	-	-
Prêts	55 362 269	55 362 269	-	-
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	238 231 145	238 231 145
Total immobilisations financières:	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061
ACTIF IMMOBILISE	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total disponibilités et divers:	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	3 132	-	3 132	3
TOTAL GÉNÉRAL	2 383 715 349	1 491 645 316	892 070 033	734 992 664

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 701 102 960€)	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	52 638 711	52 638 711
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	(480 858 582)	104 644 688
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (perte)	(152 852 405)	(585 503 271)
Total situation nette:	120 030 684	272 883 088
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	5 941 646	5 941 646
CAPITAUX PROPRES	125 972 330	278 824 734
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	719 993 825	327 258 463
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	719 993 825	327 258 463
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	127 728 133
Total dettes financières :	-	127 728 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
€	€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Total dettes d'exploitation:

129 706	216 907
204 671	865 778
334 377	1 082 685

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Total dettes diverses:

-	-
45 769 500	96 996
45 769 500	96 996

COMPTES DE RÉGULARISATION

Produits constatés d'avance

-	-
---	---

DETTES

46 103 877	128 907 814
-------------------	--------------------

Ecart de conversion passif

1	1 653
---	-------

TOTAL GÉNÉRAL

892 070 033	734 992 664
--------------------	--------------------

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	-	-	-	-
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	-	-	-	-
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	628 554
Autres produits			1 654	247
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 657	628 801
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			283 952	371 070
Total charges externes:			283 952	371 070
Impôts, taxes et versements assimilés			-	962
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Total charges de personnel:			-	-
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			-	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-	-
Dotations aux provisions			3 132	3
Total dotations d'exploitation:			3 132	3
Autres charges			12	2 555
CHARGES D'EXPLOITATION			287 096	374 590
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(285 439)	254 211

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	231 279 813	211 334 154
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	8 809 594	5 280 341
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 598 641	3 539 001
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	252 688 048	220 153 496
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	443 424 469	859 767 464
Intérêts et charges assimilées	422 780	4 571 827
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	443 847 249	864 339 291
RÉSULTAT FINANCIER	(191 159 201)	(644 185 795)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(191 444 640)	(643 931 584)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 852	769
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 852	769
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 852)	(769)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(38 597 087)	(58 429 082)
TOTAL DES PRODUITS	252 689 705	220 782 297
TOTAL DES CHARGES	405 542 110	806 285 568
PERTE	(152 852 405)	(585 503 271)